

Un technicien aux petits soins pour m'installer la fibre

SciencesHumaines.com

Le Cercle Psy

Editions Sciences Humaines

Changer le travail

Créer son compte

S'identifier

SCIENCES HUMAINES

Rechercher

OK

Newsletter Gratuite



Accueil

Psychologie

Sociologie-Anthropologie

Éducation

Philosophie

Histoire-Géographie

Politiques-Économie

Communication-Organisations

JE M'ABONNE

LA BOUTIQUE

Mon panier

Newsletter

Dossiers web

Agenda

Ressources Lycée & Prépa

Formation

Les pouvoirs de l'imaginaire > Courrier des lecteurs

Le malaise des élèves infirmiers et infirmières

Nicolas Journet

Mis à jour le 15/03/2016

Partager

Tweeter



1 commentaire



Article issu du numéro



>> Consulter le sommaire

Mensuel N° 273 - juillet-août 2015

Les pouvoirs de l'imaginaire - 6€50

Je commande
le magazine - 6€50

Je télécharge
le magazine (PDF) - 6 €

Je m'abonne
(à partir de 6€ / mois)

À petit texte, grand effet... Une brève actualité publiée dans notre numéro 270 (mai 2015) a suscité deux courriers détaillés. Il était question dans cet article d'une enquête auprès d'étudiant(e)s infirmier(ère)s faisant état de relations délétères avec les enseignants, voire de mauvais traitements observés dans les instituts de formation à cette profession. Les humiliations, le stress, l'agressivité des formateur (trice)s amenaient 45 % des déclarant(e)s à considérer comme « violente » la relation qu'ils entretenaient avec eux. Le tableau ainsi brossé a inspiré des réflexions plutôt contraires à deux de nos lecteurs.

Jean-Christophe Pezerat, cadre-formateur de santé, n'est pas du tout d'accord.

« Je vous écris, écrit-il, pour réagir à votre article "Infirmières, une formation à la dure". En effet, vous vous appuyez sur une étude de la Fnesi (Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers) pour tirer des conclusions hâtives et très orientées. Votre article donne à penser que les étudiants en soins infirmiers (Esi) sont en souffrance, cela à partir d'une étude qui n'a jamais été validée scientifiquement. De plus, cette étude

n'est pas représentative : sur les 90 000 Esi de France, seuls 3 486 ont répondu à ce questionnaire (soit 3,87 %). Une étude objective exigerait un choix aléatoire de questionnés et une cohorte plus importante. Il est à noter que le Cefiec a proposé à la Fnesi de construire une étude commune, nous n'avons pour l'instant pas eu de réponse.

C'est d'autant plus regrettable que *Sciences Humaines* est un journal qui est reconnu pour son objectivité et pourrait laisser penser que ce que vous avez publié correspond à la réalité... Il peut être utile de rappeler que la Fnesi est avant tout un syndicat en quête de représentativité, auquel n'ont adhéré qu'environ 10 % des Esi, et qui milite depuis plusieurs années pour une intégration universitaire complète et une disparition des Ifsi (instituts de formation en soins infirmiers).

Si certaines critiques de la Fnesi sont tout à fait légitimes (manque de tuteurs et de moyens sur les lieux de stage), d'autres mériteraient d'être recontextualisées. Les études sont d'un niveau exigeant et de nombreux étudiants peuvent rencontrer des difficultés au cours de leurs trois années d'études.

Je pense que, dans la plupart des Ifsi, les étudiants ont le droit de s'exprimer auprès des différentes instances. Aussi, parler de "relations violentes" me semble insultant pour tous

À PARTIR DE

8 €
par mois
seulement

DÉCOUVREZ !

→ en KIOSQUE



VOIR LE
SOMMAIRE

Mensuel n°280 (avril 2016)



Grands D
avr

Abonnements groupés

Lycée
Prépas 23€ seulement

Etudiant OU
En formation -58%
Abonnements

→ je m'ABONNE
ET JE COMMANDE

je m'abonne
j'achète un livre
j'achète un numéro
je m'inscris à la newsletter (gratuit)
espace abonné

→ je CONSULTE
LES SOMMAIRES

les mensuels
les trimestriels
les numéros spéciaux
les livres
la Revue d'Histoire des sciences humaines
collections annuelles et reliures

Ce site utilise des cookies pour le bon fonctionnement de ses services. En poursuivant votre navigation, vous en acceptez l'utilisation. [En savoir plus](#) OK

les formateurs et directeurs, tous anciens soignants, qui défendent les valeurs du prendre-soin. Il est utile de rappeler que chaque étudiant bénéficie d'un suivi pédagogique individualisé, je ne pense pas que ce soit le cas à l'université. Enfin, question rarement abordée par la Fnesi : quel(le)s infirmi(ère)s veut-on former ? Les formateurs ont la prétention de penser qu'ils forment des professionnels de qualité.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces précisions,

Bien cordialement. »

Autre son de cloche, Marie-Pierre Cartier-Noguét, Ile, renchérit sur l'enquête de la Fnesi, et y ajoute un délit de sexisme.

« Pour compléter votre article sur la formation des infirmières, il faudrait évoquer la discrimination dont les infirmiers (hommes) sont victimes de la part des enseignantes. Particulièrement pendant les stages de professionnalisation dans des services, où les encadrantes souffrent elles-mêmes des contraintes de la nouvelle gestion des hôpitaux.

À la violence décrite par l'article, il suffit d'ajouter, concernant les hommes, des humiliations supplémentaires telles que des propos méprisants sur l'incompétence des hommes, des humiliations publiques, même devant les malades, de la rétention d'informations puis le reproche de ne pas les avoir devinées (sur des gestes à apprendre, des soins à montrer, etc.), des mensonges avérés, des fautes inventées, parfois la faute de la titulaire reportée sur l'étudiant, des propos stressants pendant l'apprentissage des gestes infirmiers, du triomphalisme quand le geste n'est pas bien fait, l'interdiction de toute gentillesse avec les malades, et bien sûr aucune politesse de base, aucun encouragement, aucune reconnaissance des progrès accomplis.

Ces attitudes de la part d'infirmières et de tutrices – aigries sans doute par des conditions de travail terribles – ressemblent à une forme de vengeance.

Parmi les cas que j'ai eu à connaître, un élève brillant a craqué trois mois avant la fin de ses études. Un autre est retourné enseigner, dégoûté par un milieu féminin aussi gratuitement méchant... Il faudrait savoir si l'abandon est statistiquement plus élevé chez les hommes que chez les femmes. C'était bien le cas dans la cohorte que j'ai connue.

Cela pourrait faire aussi l'objet d'une étude sur les discriminations liées au sexe.

Je précise que je suis une ardente féministe, mais aussi convaincue que l'égalité est un droit pour toutes et tous...

Bien cordialement. »

Dilemme, donc, pour l'interprétation de ce sondage : traduit-il un phénomène structurel ou reflète-t-il l'avis d'une minorité de mécontents ? Difficile à dire, en l'absence de détails sur la méthode employée pour établir les chiffres dans l'enquête de la Fnesi. Ce que l'on peut dire en tout cas, c'est que le témoignage de Marie-Pierre est spontané, et ne semble lié à aucun enjeu particulier...

Actualisation du 30 septembre 2015

De nombreux courriers ont continué à parvenir au magazine Sciences Humaines après la publication de cet article. Nous avons décidé de les reproduire ici, avec l'autorisation de leurs auteurs.

30/07/2015.

« J'ai lu votre chronique sur les étudiants infirmiers en Ifsi et les témoignages qui précèdent.

Je suis infirmière-cadre et coordinatrice en Ehpad, entre autres fonctions. Je tenais à vous dire que je suis totalement d'accord avec témoignage de Marie-Pierre Cartier-Noguét.

Les conditions de management dans ce métier sont très dures, les soignants et les étudiants sont malmenés et bousculés. Dans ce métier vous avez de tout, et comme on y vit souvent des moments forts, on y trouve surtout des extrêmes : les très bons et -hélas aussi- les très mauvais. J'ai été moi aussi scandalisée par l'indifférence envers les plaintes des soignants comme celles des étudiants.

Je l'ai écrit dans un livre (Euthanasie, l'hôpital en question, paru chez Michalon en 1998), quand le débat sur la fin de vie a éclaté. J'ai également écrit un chapitre ("Mécontentes et paradoxes") dans le volume dirigé par Sophie Aurenche chez Autrement (La Mort devant soi, 2003). Dans le premier ouvrage, j'avais recueilli des témoignages d'infirmiers diplômés et d'étudiants. Mon intention était aussi de dire "attention, prudence avant de juger les soignants, regardez le contexte", etc.

Ce site utilise des cookies pour le bon fonctionnement de ses services. En poursuivant votre navigation, vous en acceptez l'utilisation. En savoir plus



PEUGEOT 2008 dès 189€/mois, 3 ans d'entretien inclus, sans condition de reprise
PEUGEOT 2008



Cherchez-vous un partenaire ? Trouvez des célibataires qui vous correspondent !
Rencontres 45 ans et plus



Essayez gratuitement les lentilles de contact Alain Afflelou. Offre limitée !
 Alain Afflelou Store

Publicité 

le site de toutes les psychologies




352 pages
25,40 €

Identité(s)
L'individu, le groupe, la société

voir tous les livres

→ DÉCOUVRIR

découvrir

commander



découvrir

commander



découvrir

commander



En effet, n'accablons pas les Ifsi. J'ai eu maintes fois l'occasion de discuter avec des enseignants et des directions d'Ifsi et j'ai constaté qu'ils font souvent tout ce qu'ils peuvent et de tout leur cœur. Les étudiants souffrent en service parce que le métier dans son ensemble souffre depuis des décennies.

En politique, qui s'intéresse vraiment au sujet ? On dirait qu'on s'est habitué à entendre des plaintes, à voir des malaises, "ça fait partie du cursus". Quand j'en parle, on me répond qu'il y a des métiers moins durs, ou bien que "c'est une vocation". Et alors, faut-il payer pour cela ? Bien sûr, l'esprit compte et il y a des anges dans la profession, mais ils sont incarnés, avec des loyers à payer et un besoin de reconnaissance en actes.

En 2015, je travaille parfois comme simple infirmière, parfois comme cadre, et je suis toujours choquée par le mépris des "petites mains", qui ne le sont pas d'ailleurs. La médecine n'appartient pas aux médecins, et il faut dire que les films sur le sujet ne nous aident pas.

Par exemple, le récent feuilleton Nina (FR2) a révolté la profession infirmière. A l'évidence, les scénaristes ont imaginé le métier, mais ne l'ont manifestement pas observé vraiment avant d'écrire. Bernadette Fabregas, une journaliste, a tenté de faire part de ce mécontentement des professionnels auprès des responsables, mais sans réponse. Dommage. On pourrait faire de merveilleux films avec la réalité.

Bien cordialement,

Béatrice Piccini»

09/08/2015.

«Bonjour,

Après avoir lu l'article sur la souffrance des étudiants infirmiers (SH n° 270) je ne peux m'empêcher de vous contacter pour réagir. En effet, je viens moi-même de mettre en suspens ma formation d'infirmier pour travailler comme aide-soignant, loin de cette école. J'ai fait cette formation sur le tard, à 27 ans, après une licence de commerce et un emploi au Smic dans une enseigne spécialisée dans le luminaire, l'électroménager et surtout dans la fausse facture. Désireux d'exercer un emploi plus humain, j'ai passé le concours de l'Ifsi de la même ville, où j'ai été reçu premier en 2012.

Le jour de l'inscription, la personne référente de promotion m'a fait remarquer qu'elle connaissait mon ancien patron, en l'appelant par son prénom. Pas très rassurant.

J'ai demandé rapidement à faire de la psychiatrie, et dix semaines en psy ont été programmées pour mai-juin 2015. Ayant une culture très variée, j'ai été d'emblée étiqueté "tête bien pleine" et non "tête bien faite", pour reprendre l'expression d'un formateur amateur de clichés. (...) En deuxième année, ce même formateur m'a vu en souffrance pendant le stage de chirurgie : chirurgie viscérale, poches de colostomie, selles, odeurs... Dur pour un étudiant...Ce prof m'a alors qualifié de "tourmenté". Non je ne suis pas amateur de gothique, juste en burn-out. J'ai appris plus tard que les étudiants y étaient fréquemment.

Un jour, une infirmière m'a accusé de faire souffrir une patiente en n'allant pas assez vite dans mon soin. Je ne savais plus quoi faire. Elle a crié "bouge !".

J'ai vite compris que je ne rentrais pas dans le moule de l'étudiant Ifsi normal, qui s'intéresse aux choses normales, réagit normalement, et fait des flashmobs et autres chorégraphies contre l'AVC ou contre le cancer.

Moi, je voulais faire un stage en brousse au Sénégal, sans rien leur demander d'autre qu'une autorisation. On me l'a refusée, à cause de mes difficultés en chirurgie viscérale. Alors j'ai fait un autre stage en Ehpad. Stage non validé, non pas sur des résultats concrets, mais parce que "je n'avais pas l'air d'être fait pour ça".

Lors du cours sur les religions, je me suis senti insulté. On nous a dit : "les catholiques refusent les antidouleurs, car ils pensent qu'ils doivent souffrir". J'ai fait le catéchisme et les scouts, et jamais je n'ai entendu ce genre de discours formaté avant l'école d'infirmier.

A ce point, ma confiance en moi a commencé à s'étioler. Le directeur de l'Ifsi en a remis une couche en m'expliquant que je me tenais "trop droit", et que j'avais une démarche "trop raide". A partir de ce moment-là, je ne savais même plus comment marcher et me tenir devant les formateurs. J'ai été voir un psy, pour leur faire plaisir, les convaincre que j'allais changer. Déjà, j'avais des idées noires et facilement les larmes aux yeux.

J'ai validé les stages d'urgence, l'orthopédie et la neurologie. La référente de promotion m'a alors expliqué qu'il y avait tout de même des éléments négatifs "non écrits sur les documents de stages". Je me demande encore d'où elle sortait ça, mais je me suis entêté jusqu'à flancher et faire des erreurs. Un jour où j'étais dépassé, je suis rentré deux fois dans une chambre où un médecin faisait un entretien, poussé par l'infirmière qui me disait que je pouvais y aller. Le rapport circonstancié à sonné comme un verdict judiciaire à mes oreilles. La même infirmière, après m'avoir incendié, m'a dit juste après avec le

Ce site utilise des cookies pour le bon fonctionnement de ses services. En poursuivant votre navigation, vous acceptez l'utilisation. [En savoir plus](#)



découvrir



commander

découvrir



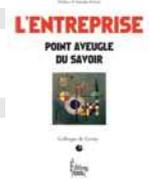
commander

découvrir



commander

découvrir



commander

découvrir



commander

découvrir



commander

OK

Lors de ce dernier stage j'ai perdu ma grand mère, et ma compagne a eu un problème de santé. Ça n'est pas apparu dans le rapport. "J'ai rien pour vous foutre dehors", m'a dit finalement le directeur, mais il voulait dire tout de même qu'il fallait que je dégage. Il n'a pas cru à mon projet de passer par la case aide soignant, à cause de mon soi-disant "problème relationnel" et de ce rapport circonstancié.

Ainsi, pendant ces presque trois ans, je n'ai fait que souffrir et pleurer (oui, ils savent faire pleurer un grand garçon en Ifsi). Je n'ai pas validé ce mémoire bidon, dans lequel il faut écrire exactement ce qu'attend votre cadre référent.

Aujourd'hui, je suis aide soignant en région parisienne. Je trouve les gens plus ouverts et je n'ai plus envie de finir la formation infirmière. Je suis encore plein de colère, comme une boule de haine.

Je remercie la Fédération nationale des étudiants en soins infirmiers (FNESI) pour le soutien, le temps au téléphone tard le soir, et je suis prêt à témoigner si une action devait être menée suite aux plaintes des étudiants de l'Ifsi que j'ai connue.

Bien cordialement,

Guillaume.»

24/09/2015.

«Bonjour,

Je suis professeur de physique-chimie, pour autant j'adore votre magazine.

Je souhaiterais revenir sur le malaise des élèves infirmiers. Une de vos lectrices déplore le mauvais traitement réservé aux élèves infirmiers de sexe masculin. Une autre population est fortement discriminée : il s'agit des personnes en formation professionnelle et d'origine maghrébine. C'est le cas de ma compagne, qui est fille de harki. Elle est en conflit avec son école et n'a pas eu d'autre choix qu'en appeler aux services d'une avocate pour porter son affaire au tribunal administratif.

Après quelques recherches sur le net, je suis tombé sur le cas d'une élève au profil similaire (en formation professionnelle et d'origine étrangère). Je n'ai pas trouvé d'autres cas, car les élèves ont tellement peur de contester les décisions des IFSI qu'ils se taisent. Quand ma compagne a été ajournée, elle a eu la possibilité de faire un recours gracieux et hiérarchique. C'est honte qu'elle a faites, mais les deux démarches ont avorté. J'ai cherché à savoir si de tels recours avaient jamais abouti, et j'ai fait chou blanc. J'ai l'impression que l'administration se donne bonne conscience en proposant ce type de recours, mais qu'elle n'ose pas déjuger ses services. Pourriez-vous éclairer ma lanterne sur ce point ? Je vous en serais très reconnaissant...

Autre sujet intéressant : l'argent jeté par les fenêtres dans la formation professionnelle sans suite. Dans l'hôpital où ma compagne travaille, personne ne s'est intéressé à sa formation, et elle est toujours aide-soignante. Je vous laisse imaginer le coût pour l'hôpital.

Pour défendre ma compagne, j'ai aussi pris le temps d'adresser un mail aux députés membres de la commission des affaires sociales pour leur signaler les anomalies constatées dans certains IFSI. Inutile de vous dire qu'ils ne m'ont pas répondu. Pour finir, quand ma compagne a décidé d'aller en justice, je lui ai dit que les autorités devaient veiller au bon traitement des descendants de harkis. Je me suis amusé à relire les promesses de M. Hollande concernant la population harkie. Excusez l'expression, mais il les a bien "enflés". Il a nommé M. Kader Arif pour faire illusion, mais les associations de harkis n'ont pas été dupes. Quant à M. Ayrault, il a proposé des formations de chauffeur routier aux descendants de harkis. C'est sans doute un beau métier, mais on peut espérer mieux pour ses enfants.

En espérant avoir de vos nouvelles,

Benoît Busso»

22/10/2015

«Bonjour,

Je suis cadre infirmière dans un établissement public auquel est rattaché un ifsi. J'ai effectué mes études dans ce même ifsi entre 1994 et 1997.

Depuis l'universitarisation des études d'infirmière pour coller au modèle européen, la formation a beaucoup changé.

Elle durait initialement 3 ans et demi et a été ramenée à 34 mois, soit moins de 3 ans. Ce raccourcissement des études a très certainement eu un impact sur la pression subie par les étudiants.

Ce site utilise des cookies pour le bon fonctionnement de ses services. En poursuivant votre navigation, vous en acceptez l'utilisation. [En savoir plus](#)

OK

Le travail demandé aux étudiants infirmiers est très orienté vers le réflexif, et le côté manuel en souffre. Sur les lieux de stage, les soignants encadrants sont tout d'abord influencés par les conditions de travail qui évoluent plutôt vers une réduction des effectifs, ce qui ne facilite pas l'accompagnement optimal. Ils se trouvent également en décalage avec leur formation initiale qui était tournée vers la pratique du soin. Les nouvelles approches de formation leur demandent un nouveau positionnement qui n'est pas aisé pour tous. Or, tout soignant est supposé être un formateur : mais est-il donné à tous d'être pédagogues ? Je ne pense pas, et c'est ce que je constate chaque jour.

Par ailleurs, il est vrai que certains étudiants sont "bousculés" sur les lieux de stage, mais c'est aussi un métier rude, avec des moments difficiles, car l'humain est au centre du métier, avec ses souffrances physiques et psychiques, et il faut être fortement armé face à tout cela.

Malgré tout, je pense que les étudiants peuvent toujours trouver une oreille attentive, que ce soit en stage ou à l'ifsi, car un des ciments de la profession est la remise en question perpétuelle et l'écoute.

Il faut juste savoir que, même si la formation est commune, nous avons chacun et chacune une place à trouver, et que durant les études nous n'accédons pas à tous les milieux et que parfois même aucun lieu de stage ne nous correspond. Ce qui peut être vécu comme très violent par les étudiants.

Au final, je pense que nous avons des efforts à faire chacun de notre côté et que la formation par alternance n'est pas toujours facile car deux mondes se côtoient : la théorie et la pratique. Pour autant, cette quête aboutit dans la majorité des lieux : nous accompagnons les futurs soignants de demain, ce qui n'est pas une affaire à prendre à la légère. Nous sommes responsables des personnes qui peut-être un jour nous soigneront !

Bien cordialement,

Stéphanie Limousin, cadre infirmière.»

Retrouvez-nous tous les jours

sur Twitter ([SH_mag](#)) et Facebook

ÉCRIVEZ-NOUS !

Vous souhaitez réagir à ce numéro, contacter un journaliste ou soulever un débat ?

Écrivez-nous à l'adresse suivante :

nicolas.journet@scienceshumaines.fr

Partager :



Meetic N°1 des Rencontres

Consultez les profils de célibataires dans votre ville. Inscription Gratuite !



Les Moments Plus Toyota

mars, c'est le moment d'en demander plus à Toyota! essayez la Yaris Dynamic



Assurance Auto pas cher!

Votre assurance Auto dès 12€/mois ! Obtenez votre tarif en 1 minute.

Publicité LIGATUS

Commentaires

Il y a actuellement 1 commentaire, [réagissez à cet article](#)

étudiants victimes de harcèlement et de discrimination

Descargues

-

le 19/02/2016

J'ai été étudiant en soins infirmiers entre 2010 et 2013. J'ai été également victime de harcèlement en stage et de discrimination par mes formateurs quand j'ai commencé à dénoncer le traitement que je subissais. Ce site utilise des cookies pour le bon fonctionnement de ses services. poursuivant votre navigation, vous en acceptez l'utilisation. [En savoir plus](#)

OK

s'est terminé par une exclusion définitive et un règlement du contentieux au tribunal administratif.

Pour comprendre un peu de ce qui m'arrivait, j'ai scruté le net et tchaté un peu sur des forums. Ca m'a permis de rencontrer d'autres étudiants victimes comme moi. Nous avons ensemble monté une association ADDESI (Association de Défense des Droits des Etudiants Infirmiers, <http://www.addesi.fr/>). Notre but est de soutenir psychologiquement et juridiquement les étudiants en conflit avec leur centre de formations, les aider à déposer des recours en justice et obtenir des pouvoirs publics la reconnaissance de la maltraitance des étudiants.

Pour ceux qui prétendent que ce ne serait qu'un cas particulier, pour ceux qui voudraient minimiser, sachez qu'en 1 an, sans faire aucune publicité, ni propagande pour l'association (nous n'en avons pas les moyens), nous avons reçu plus de 50 appels et aidé à déposer plus d'une vingtaine de recours en justice. Quelques histoires bien sordides, des étudiants abimés dont beaucoup ont reçu le conseil de consulter un psychiatre au plus vite.

Nous établissons également des statistiques pour comprendre les types de discrimination. Il y a effectivement du sexisme à l'égard des hommes, beaucoup de racisme (plus de la moitié des appels sont des personnes originaires de l'Afrique ou des DOM-TOM), et surtout une discrimination des personnes de plus de 30 ans en reconversion professionnelle qui refusent en général de rentrer dans le moule de l'administration ou qui ont dénoncé des dysfonctionnements.

Je ne m'explique pas encore comment une administration a pu à ce point se détourner de sa mission et même la pervertir.

Proposer un commentaire

Le but des commentaires est de permettre un échange entre les auteurs et les lecteurs de Sciences Humaines.

Si vous avez un problème ou une question concernant votre compte, votre abonnement ou votre commande, [consultez l'aide du site](#) ou [contactez par email le Service Clients](#).

Chaque commentaire proposé sur le site est soumis à examen / modération afin d'être validé et publié.

Le contenu des commentaires ne doit pas contrevenir aux lois et réglementations en vigueur. Sont notamment illicites les propos racistes ou antisémites, diffamatoires ou injurieux, divulguant des informations relatives à la vie privée d'une personne.

[\(En savoir plus sur les commentaires\)](#)

Nom

Email *

Sujet

Commentaire

Pour nous aider à lutter contre le spam, merci de recopier le code anti-spam ci-dessous *

Advertisement



Ce schéma de perte de poids conçu pour les femmes

Découvrez Des Astuces Inhabituelles Pour Perdre

Se Cellulite Définitivement

Loading security code...

Votre réponse

SOLVE medic

[↻](#) [⏪](#) [?](#)

* Champs à renseigner obligatoirement

Envoyer

[Contact](#) - [Aide](#) - [Signaler un contenu illicite](#) - [Conditions générales de vente](#) - [Mentions légales](#)